

Image not found or type unknown



Comment mon ami peut il vivre chez moi

Par **viviedu91**, le **15/06/2010 à 17:44**

Bonjour,rnrnJ'ai acheté seule une maison après divorce, j'ai deux enfants de 23 et 14 ans qui en sont les héritiers.rnMon ami est en instance de divorce et je souhaiterais qu'il figure sur l'acte notarié afin d'être chez lui.rncomment cela se passe.rnMerci pour votre réponse

Par **amajuris**, le **15/06/2010 à 18:37**

bonjour,rnje ne suis pas sur que cela soit une bonne solution pour vous et vos enfants qui seront lésés. mais c'est peut être une idée de votre ami (j'ai mauvais esprit...).rnsi votre ami vous quitte en ayant une part de la maison il pourra exiger le partage et provoquer la vente.rnsi vous tenez à ce qu'il devienne propriétaire en indivision avec vous il faut attendre qu'il soit divorcé.rnaprès vous pourrez lui vendre une part ou lui faire une donation, mais ce ne sera pas gratuit (frais de donation entre étrangers, frais de notaire).rne je pense que beaucoup de personnes vous déconseilleront ce type d'opération.rncordialement